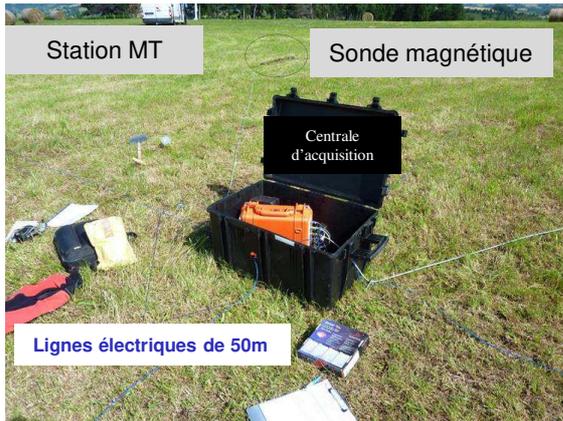


# Campagne scientifique de mesures magnétotelluriques MAY-MT à Mayotte



Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer l'imagerie, les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Ses missions sont : la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques, la coopération internationale, la sécurité minière, la formation et l'appui aux entreprises pour les géosciences.

Dans le cadre des actions menées par les pouvoirs publics pour comprendre la sismicité de Mayotte, le BRGM conduit une nouvelle expertise de magnétotellurique (MAY-MT) sur le département pour obtenir une imagerie du système magmatique profond.

**La mission MAY-MT permettra au REVOSIMA de disposer de nouvelles données et ainsi d'optimiser observation, surveillance et alerte.**

## Pourquoi ces mesures ?

- La sismicité suivie par le REVOSIMA depuis 2018, est liée à l'apparition d'une zone éruptive révélée lors des campagnes Mayobs.
- Le réseau de surveillance REVOSIMA, mis en place pour surveiller l'activité sismique de Mayotte, a besoin de mieux connaître le sous-sol de l'île pour localiser avec plus de précision le phénomène.
- Améliorer la connaissance du sous-sol de Mayotte permettra de mieux comprendre les événements en cours.

## Les opérations en cours

- Des mesures de champ électromagnétique naturel, autrement appelées mesures magnétotelluriques (ou MT), sont réalisées sur Grande-Terre afin de construire une imagerie profonde de la structure géo-électrique du sous-sol de Mayotte.
- La structure géo-électrique de Mayotte est intrinsèquement liée au système volcanique de l'île. Sa cartographie permettra de mieux connaître ses caractéristiques (profondeurs et fluides).
- Des mesures similaires ont déjà été conduites sur Petite-Terre et sont en cours de réalisation en mer sur l'axe Petite-Terre/Volcan sous-marin (à 50 km à l'Est de l'île).
- Aucune empreinte ou dégât sur les sites ne sera occasionnée (déchets éventuels ramassés, aucun matériel ne restera en place après les mesures).

## Le dispositif

- Les stations de mesures sont implantées de manière non intrusive et enregistrent le champ électromagnétique naturel.
- Chaque mesure dure 4 jours.

## Ce que nous vous demandons

- **Ne gênez pas les opérations** : les travaux seront temporaires, mais le matériel devra circuler sur l'île en sécurité.
- Au besoin, contactez le numéro de téléphone ci-dessous et nous interviendrons sur place.

**Pour en savoir plus et en cas de problème, vous pouvez contacter le BRGM - Direction régionale de Mayotte  
Tél : 02 69 61 28 13**

